CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26599** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SARL

Capital : 15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG
Siret : 312 328 123 00012
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4027581-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 237841

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1-282240

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : TISCO

79 RUE DE LA MONTEE
67270 MELSHEIM

Téléphone : 03 88 91 75 37 **Fax :**
Portable : 06 77 79 74 26
Responsabilité légale :
MAERZ THIERRY GÉRANT

Site Internet :
E-mail : tiscosarl@estvideo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 943 700 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	15/10/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		15/10/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		15/10/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		15/10/2026
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	15/10/2026
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 11:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.